

Résumé de la réunion informelle DGFIP/OS du 01/09/26

- * Présents pour la DDFIP : Mme BOREL, DDFIP - M. GUILLO, RH - M. VERONESE, RH adjoint - Mme NOLLI, experte informatique
- * Présent pour la CGT Fip : E. CAMUS

La DGFIP étant comme chacun le sait une administration qui place le dialogue social au cœur de ses préoccupations, la DDFIP des Vosges s'est inscrite pleinement dans cette démarche d'ouverture, de transparence et d'écoute par un usage très régulier de réunions dites informelles auxquelles la CGT Fip Vosges participent selon la pertinence des sujets abordés (lorsqu'ils nous sont précisés...).

Cette séance était motivée par les dernières révélations d'évasions de données fiscales, foncières et bancaires subies par la DGFIP. Cyberattaque revendiquée par ses auteurs dans les médias alors que l'administration fiscale ne s'était *a priori* pas aperçue de ces intrusions qui ont pourtant concerné 0.8 % des contribuables. Un simple courrier leur a été adressé pour les informer de ce vol de données grande nature.

Sans minimiser l'ampleur et la nature des données confidentielles désormais en « libre » circulation marchandisée, la DDFIP s'est voulue rassurante...

Elle nous a effectivement convaincus que les trous de la passoire sécuritaire étaient béants...

À trop vouloir imposer le tout numérique aux usagers sans y consacrer les moyens financiers nécessaires pour garantir la sécurité des informations personnelles collectées, la DGFIP vient de voir, une fois de plus, son image d'administration 2.0, durablement entachée de discrédit.

Pour rappel, les différentes failles informatiques exploitées par ces autres « champions du numérique » ont permis de faire basse sur :

- **FICOPA** (fichier des comptes bancaires) en février 2026

Cette fuite concernait 1,2 million de comptes, soit moins de 1 % des coordonnées du fichier FICOPA, avec des données à caractère personnel :

- coordonnées bancaires (RIB/IBAN),
- identité du titulaire du compte bancaire,
- adresse du titulaire.
- **Serveur Professionnel de Données Cadastreales** (plus de 2 millions de données de propriétaires aspirées)
- **Fichier des successions**
- **IR** : près de 700000 données volées dont la moitié concerne des particuliers (RFR, Quotient Familial, taux prélèvement à la source, SIREN)

2) Médecine du travail

Une convention a été enfin signée par le secrétariat général avec le centre de gestion 88 pour que la DGFIP puisse bénéficier d'une médecine du travail autrement qu'en visio-conférence entre 2 rendez-vous...

Les « consultations » seront assurées soit par un médecin du travail soit par une infirmière. Des déplacements sur site sont envisagés. L'essentiel de ces services sera néanmoins dispensé au centre de gestion situé 1 chemin de l'orée du bois à UXEGNEY.

3) On recrute à la DDFIP Vosges...

23 nouveaux contractuels ont été recrutés par la cellule dédiée des RH. Aux 13B et 10C s'ajoutent également 4 apprentis (2+2) et 2 PACTE (CCA).

4) Déconcentration des actes RH

Par note du 24/07/26, de nouvelles délégations de pouvoir sont accordées aux directeurs locaux, à savoir :

- la gestion des contrats à durée déterminée
- les mouvements locaux de mutation
- les sanctions de 1^{er} groupe (blâme, avertissement, mise à pied de 1 à 3 jours)

Concernant le dernier point évoqué, l'engorgement de BERCY à répondre aux innombrables procédures disciplinaires engagées dans les directions locales devrait sensiblement se réduire avec cette décentralisation.

Cette « comparution immédiate » aura « l'avantage » de rapprocher la sentence des faits et comportements mis en cause par l'administration.

Rappelons ici que la fameuse « procédure administrative » engagée contre certains agents du Centre de Contacts Amendes au printemps 2025 n'est toujours pas close...

Le procès verbal signé au terme de l'audition servira donc directement au « tribunal » chargé d'instruire et de sanctionner le (ou les) délit si ce dernier est circonscrit aux sanctions de 1^{er} niveau.

Rappelons que pour faire face à une procédure disciplinaire, un accompagnement syndical demeure essentiel.

5) Calendrier social

- Formation Spécialisée (ex CHS-CT)
- * 06/10/26 : restructurations
- * 08/10/26
- * 08/09/26 ou 13/09/26 ou 15/09/26 : Groupe de Travail immobilier
- Conseil Social d'Administration Local
- * 15/10/26 : restructurations
- * 23/10/26 : 2ème convocation
- Comité Départemental de l'Action Social
- * 03/11/26

6) Élections professionnelles 2026

Une visio-conférence sera proposée aux agents de la DDFIP sur ce thème.